

Domaine Santé MScSa

Orientation Nutrition et diététique

NUTRITION HUMAINE ET MÉTABOLISME

1. Caractéristiques du module

Code : S.SA.371.DIMET.F.18 Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2018-2019 Année d'études : 1^{er} 2^e 3^e Crédits ECTS : 5

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel

Catégorie : Module principal Module lié au module principal Module facultatif ou complémentaire

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

Temps de cours : 30 h. Temps de travail personnel encadré : 2 h. par étudiant-e Temps de travail personnel individuel : 118 h

Lieu de cours : HESd, Caroubiers 25, 1227 Carouge, locaux HES-SO Master

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres : Bachelor of sciences en nutrition et diététique

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés

Frank, J.R. (2005). Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada

Rôle d'expert Rôle de leader Rôle d'apprenant et de formateur
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel
 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées

Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES* [Rapport final]

Compétences spécifiques

- Am1. Dans le contexte socio sanitaire, elles sont les interlocutrices privilégiées pour les questions de nutrition, identifient des problématiques ou des lacunes méthodologiques et développent les pratiques de manière ciblée.
- Am4 : Aux niveaux national ou international, elles contribuent à l'élaboration des recommandations nutritionnelles des sociétés savantes et institutions.
- Bm3. Elles intègrent de nouveaux courants et notions scientifiques importantes dans leurs champs d'activités et s'assurent de leur diffusion par le biais de multiplicateurs adéquats.

Objectifs généraux du module

- Elaborer un corpus de connaissances en physiologie de la nutrition et métabolisme permettant de traiter les questions relatives à l'alimentation et aux pratiques alimentaire dans le contexte de la nutrition en santé ou en nutrition clinique ;
- Formuler un jugement professionnel en termes de pratiques alimentaires dans le contexte de la nutrition en santé ou en nutrition clinique;
- Agir en qualité d'expert pour l'évaluation et la surveillance nutritionnelle et l'élaboration des recommandations alimentaires dans des contextes divers.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Méthodologie d'analyse des situations alimentaires complexes – création du corpus de connaissances en nutrition humaine et métabolisme
- Régulation des métabolismes - (énergie, eau, macro et micronutriments) selon les conditions physiologiques, l'environnement, l'alimentation et les états pathologiques.
 - Mesures métaboliques et de la consommation alimentaire en recherche : utilisation de marqueurs biologiques (OMICs) et traceurs (: OMICS)
 - La régulation hormonale des métabolismes et de la composition corporelle

- Concept de nutriginomique et alimentation personnalisée
- Régulation du microbiote intestinal et axe intestin-cerveau –
- Neurobiologie des comportements et de la consommation alimentaire
- Méthodologie d'analyse, construction d'un protocole d'analyse de cas complexes dans le domaine de la nutrition - exemples de l'automédication pour des alimentations restrictives, supplémentation en protéines, etc.

Transmettre une information scientifiquement fondée à la population

- Rédaction d'une information grand public destinée à un site internet et rédaction de recommandations pour la pratique professionnelle.

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Résolution de cas, cours, séminaires, atelier, communauté d'apprenants.

Exigences de fréquentation

La réalisation de l'ensemble des activités est obligatoire (présentations – interventions dans la communauté d'apprenant) - En cas de non réalisation ou d'absence un complément sera exigé.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation repose sur :

- L'élaboration individuelle d'un portfolio de résolution des cas/problèmes (1/2 de la note) ;
- La présentation orale individuelle d'un extrait du portfolio de résolution des cas/problèmes (1/4 de la note) ;
- La rédaction d'un article d'information grand public (1/4 de la note).

La validation repose sur le calcul de la moyenne des notes obtenues aux parties a, b et c (exprimées au dixième). La moyenne est arrondie au 0.5 pour obtenir la note moyenne du module.

La réussite du module est fixée à l'obtention d'une note égale ou supérieure à 4.

En cas de note supérieure ou égale à 3 et inférieure à 4, l'étudiant-e est en situation de remédiation.

En cas de note inférieure à 3, l'étudiant-e est en situation de répétition.

L'évaluation a lieu en fin de semestre pour les épreuves a, b et c.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation en cas de note supérieure ou égale à 3 et inférieure à 4 Pas de remédiation si la note est inférieure à 3

La remédiation repose sur :

- un examen écrit pour les parties a et b ;
- l'élaboration d'un complément pour la partie c.

La note finale est recalculée en fonction des résultats de la remédiation.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant peut répéter le module une seule fois

La remédiation a lieu la semaine 15.

Répétition

En cas de note inférieure à 3 ou d'échec après remédiation, le module est répété à la session suivante, en principe l'année suivante. Une note inférieure à 4 à la répétition entraîne l'arrêt de la formation.

7. Bibliographie principale

Voir Syllabus de cours

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Jocelyne Depeyre Laure

Enseignants : Michael Balavoine, Mette Berger, Savino Bevilacqua, Camille Crézé, Jocelyne Depeyre Laure, J-L Frossard, Vittorio Giusti, Corinne Kehl, Dimitrios Samaras, Robin Rosset.

Validé le 2 juillet 2018 par CRA